



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-153

Publication le 21 DEC. 2018

L'an **deux mille dix-huit**, le **dix-huit décembre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2018

Étaient présents : Mme BONNICEL, Mr FRIAUD, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GAUTHERON, M. KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, Mr LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à Mme BONNICEL, M. FICHOT à Mr FRIAUD, Mme VATAN à Mr MARCONNET à partir de 20 h, Mme MARCEL à Mme DUCOURTIOUX, M. GUERIN à M. MORAND.

Monsieur FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : CONTRAT DE TERRITOIRE LECTURE

Madame le Maire expose que depuis 2015, la commune de Varennes-Vauzelles s'est engagée dans une démarche collaborative de développement de la lecture publique aux côtés de Nevers Agglomération et des communes de Nevers, Fourchambault, Pougues-les-Eaux et Garchizy.

En partageant leurs catalogues, en optant pour un système de gestion commun et en facilitant l'accès aux publics par des tarifs et une carte uniques, les médiathèques des cinq communes se sont ainsi constituées en réseau.

L'harmonisation de l'offre entre les établissements, la création d'un portail de consultation et de réservation et la mise en ligne de la plateforme Marguerite ont indéniablement amélioré la qualité des services en faveur des usagers.

Mairie
54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Toutefois, malgré ces efforts de structuration et la nette hausse des réservations de documents, le taux d'inscrits actifs sur l'agglomération (environ 10%) reste en-dessous du taux national (environ 16% - source : Rapport « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 » du Ministère de la Culture).

Aussi, pour continuer à consolider le réseau et améliorer l'offre aux publics, il est proposé à la ville de prendre part à la mise en œuvre d'un contrat territoire lecture en partenariat avec l'État, Nevers Agglomération, le Département et les communes de Nevers, Fourchambault, Pougues-les-Eaux et Garchizy.

D'une durée de trois années, le contrat territoire lecture débutera par une étude de la lecture publique sur le territoire de l'agglomération. Outre un diagnostic de l'existant, l'étude préconisera des actions communes en vue de structurer et animer le réseau tout comme œuvrer au développement de l'offre numérique.

Les moyens financiers du contrat seront assurés par l'État et Nevers Agglomération.

En tant que cosignataire du contrat, la commune contribuera par l'apport de données relatives au fonctionnement de sa médiathèque, participera aux instances de travail et de décision et collaborera aux actions menées par des moyens humains et logistiques.

Ce dossier a été abordé en Commission Culture du 29 Novembre dernier.

Aussi, considérant que ce contrat territoire lecture doit apporter un meilleur service au développement des actions partagées de lecture publique destinées au plus grand nombre, Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'accepter les termes du contrat territoire lecture dont le projet est annexé au présent Ordre du Jour (**annexe n° 11**) ;
- de l'autoriser à signer ce contrat.

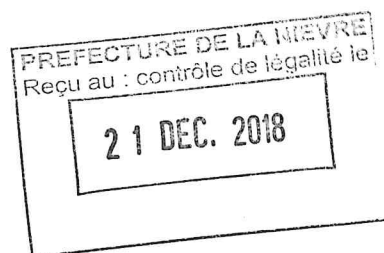
Adopté après un vote à bulletin secret par **15 pour** et 14 abstentions.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 19 Décembre 2018



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Isabelle BONNICEL".

Isabelle BONNICEL